

La Vie de Soues

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS // N°61

DÉCEMBRE 2015



www.soues.com

SOMMAIRE

Édito	p.3
Vie économique	p.4
Évènements	p.6
Intercommunalité	p.8
Vie des Commissions	p.12
Vie associative et culturelle	p.16
Vie locale	p.25
Vie scolaire	p.27
Flash et communiqués	p.29



“ La réforme du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : parlons-en ! ”

La loi du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république (loi NOTRe), a conduit Madame la Préfète des Hautes-Pyrénées à établir la proposition de nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

Ce projet a été présenté le 18 septembre dernier à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), et adressé, pour avis, à l'ensemble des conseils municipaux et organes délibérants des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et des Syndicats Mixtes, concernés par les propositions de modifications de la situation existante, afin qu'ils se prononcent dans un délai de deux mois c'est-à-dire avant fin novembre 2015.

La procédure d'approbation de ce schéma départemental va donc se dérouler dans les prochains mois. Des avis seront bien entendu demandés à la commission et aux collectivités concernées mais, en dernier ressort, c'est l'Etat, donc Madame la Préfète, qui tranchera en cas de désaccord avec la Commission évoquée plus haut.

A ce stade de l'instruction, la proposition de Madame la Préfète s'oriente, pour le territoire qui nous concerne (nous Souessois) vers une grande agglomération ayant pour axe Tarbes-Ossun-Lourdes et réunissant dans un seul périmètre :

- La CCBAE (Communauté de Communes de Bigorre Adour Echez)

- La CCGAA (Communauté de Communes de Gespe Adour Alaric)

- La Communauté de Communes de Batsurguère

- La CCO (Communauté de Communes du Canton d'Ossun)

- La CCPL (Communauté de Communes du Pays de Lourdes)

- Le Grand Tarbes

soit au total une seule intercommunalité de plus de 121 000 habitants (plus de la moitié du département).

Il va de soi que ce schéma ne fera vraisemblablement pas l'unanimité et ce pour diverses raisons :

- encore une fois la précipitation, et le temps de réflexion pour la prise de position des communes concernées

- l'inconnu sur les futurs transferts réels de compétences qui accompagneront cette fusion

- les conséquences de cette même fusion, en termes de fiscalité et dotation de l'Etat

- la « gouvernance » qui, par exemple, conduirait Soues à n'avoir plus qu'un seul délégué au lieu de deux actuellement dans le Grand Tarbes

- la réticence même de certaines petites communes à entrer dans cette nouvelle structure.

D'accord ou pas d'accord ? Après les grandes régions c'est le tour des grandes communautés et, à terme, le dépouillement des communes actuelles ?

Roger LESCOUTE
Maire de Soues

Vœux 2016

Après l'effroi des attentats meurtriers du 13 novembre dernier, qui ont plongé le pays dans le chagrin et la douleur, la stupeur a fait place parfois à la colère.

Pour autant, au-delà de la compassion que chacun de nous peut ressentir envers les proches des victimes, il nous faut regarder de l'avant et se projeter dans un avenir qui sera désormais différent de celui que nous imaginions avant cet épisode tragique qu'a vécu notre pays. Ne pas oublier et faire quand même en sorte de continuer à vivre aussi normalement que possible, mais dans une solidarité plus réelle.

A quelques jours de la nouvelle année, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à la fois de bonnes et heures fêtes de fin d'année et formuler, à l'attention de chacun de vous et de tous ceux qui vous sont chers, **nos vœux les plus sincères de joies, bonheur et santé pour l'année 2016.**

Que cette nouvelle année vous apporte toutes les satisfactions que vous en attendez, ainsi que la réalisation de vos projets.

Mise aux normes écologiques des installations du moulin de Soues



La société Calas, propriétaire de la micro-centrale électrique dite du moulin de Soues, s'est engagée dans une procédure de mise en conformité de ses installations sans attendre la date butoir prévue par les textes réglementaires.

Le programme de travaux nécessaires au respect des nouvelles normes environnementales et écologiques a été engagé dès 2014 et se déroulera jusqu'en 2016/2017 :

En 2014, les travaux ont consisté à effectuer une échancrure sur le barrage de prise, situé sur l'Adour, afin de pouvoir tripler le débit réservé en le portant à 9861/s permettant ainsi de maintenir sur le fleuve un débit beaucoup plus important lors des périodes d'étiage.

En 2015, les travaux visaient à assurer la libre circulation des poissons migrateurs. Pour cela la société a procédé à des modifications importantes sur certains ouvrages en maçonnerie, sur les vannes régulant les débits, sur le plan de grille et son système de nettoyage nommé «dégrilleur» et a mis en place un dispositif nouveau de dévalaison des poissons.

Un plan de grille ichtyocompatible d'une longueur de 9,30 m, ayant une inclinaison inférieure à 20° dont l'espacement entre les barreaux fixé à 1.9cm, empêche les poissons de pénétrer dans la turbine, tout en les guidant vers un exutoire situé au centre du plan de grille. Cet exutoire ayant un gabarit de 80cm par 50cm délivre un débit de 300 l/s, affecté à la dévalaison des poissons, dans une goulotte contournant le bâtiment abritant les installations hydroélectriques.

Un dégrilleur nouveau était indispensable pour éviter le colmatage des grilles, à très faible espacement, par les feuilles et autres corps flottants apportés

par les eaux du canal. Ce dégrilleur entraîné par un groupe hydraulique fonctionne de façon automatique 24h sur 24 selon les besoins.

Les terrassements et la maçonnerie ont été confiés à une entreprise de Juillan, tandis qu'une entreprise Gersoise a conçu et réalisé l'ensemble grille-dégrilleur.

En 2016/2017, les travaux prévus auront comme objectif principal de répondre à l'obligation d'assurer le transport naturel des matériaux (galets) sur notre seuil de prise d'eau. Nous avons en outre considéré qu'il convenait de prendre aussi en compte les risques inhérents au transport des arbres lors de crues de l'Adour susceptibles de créer des obstacles au bon écoulement des eaux.

Pour atteindre ces objectifs lors des très hautes eaux sont actuellement en cours des études préalables à la réalisation de cet ouvrage, en faisant appel au concours technique d'un bureau d'études ayant son siège à Soues.

SARL CALAS

30 Rue Clément Ader
31110 BAGNERES DE LUCHON
Gérant : Elie CAYREY



■ De nouvelles entreprises installées à Soues

UN OSTÉOPATHE

Mélissa DROUX, diplômée d'ostéopathie de l'Institut Dauphine Paris V, école agréée par le Ministère de la Santé, effectuera des permanences tous les samedis, dans le cabinet de M. Michel FERRAND, au 45 rue André Fourcade à SOUES.

Les rendez-vous peuvent être pris au 06 83 87 26 29.

Elle adaptera sa prise en charge à chaque patient, grâce à la maîtrise d'une grande variété de techniques.

L'ostéopathie prend en charge le patient dans sa globalité et intervient tant auprès des nourrissons et enfants, que des adultes de tous âges, sportifs, voire femmes enceintes.

SAS BIGORRE INCENDIE



Après avoir travaillé 31 ans comme technico commercial pour la Ste SILICI, Robert BATAN vient de créer sa société dont le siège social se situe à Soues.

La **SAS BIGORRE INCENDIE** est spécialisée dans la vente et la maintenance de matériel de lutte contre l'incendie (extincteur, détecteur de fumée).

R. BATAN saura vous donner tous les conseils pour protéger les biens et les personnes contre les risques incendie.

SAS BIGORRE INCENDIE,
14 rue Jean Moulin
65430 SOUES
Téléphone : 0637877235
bigorreincendie@orange.fr

RYB SOLUTIONS

■ Stockage et garage



Une nouvelle entreprise s'est installée à Soues dans les locaux qui se situent après le pont direction Laloubère.

C'est M. **Baraldo** qui rénove ces bâtiments qui seront mis à la disposition des artisans souhaitant stocker des matériaux ou des machines. Des garages de 40 à 120 m² équipés en électricité et entièrement sécurisés 24h/24 par vidéo surveillance seront disponibles à partir de cette fin d'année. Tout a été réfléchi puisque les éclairages ont été choisis à ILED afin de maîtriser au mieux les dépenses.

En attendant, M. Baraldo propose une vente directe d'oliviers centenaires bien adaptés au climat local à partir de 190 €. Vous pouvez le contacter au 06.51.53.64.66



■ Quelle ville pour demain ?

Habitations, commerces, entreprises, industries, agriculture, écoles, rues, places, trottoirs, routes, bois, rivière,... la commune, c'est tout ça à la fois ! Un ensemble d'activités regroupées en un lieu où se concentre la population. Se dessinent alors des enjeux de l'aménagement du territoire qui nécessitent en amont de déterminer et d'appréhender le fonctionnement de la commune. Pour appuyer les élus dans cette démarche, un outil existe : le Plan Local d'Urbanisme. Par délibération du 25/11/2014, la commune de Soues a prescrit la révision générale de son Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). En effet, la loi « ALUR » (loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Renoué) de mars 2014 indique qu'à défaut d'une transformation en P.L.U., tous les P.O.S. encore applicables seront abrogés d'ici mars 2017 et les communes se verront soumises à l'application du Règlement National de l'Urbanisme (R.N.U.).

Depuis juin dernier, les élus travaillent en mairie, accompagnés par un bureau d'études spécialisé, sur un document qui dotera la commune d'un outil d'urbanisme moderne. Ce document en cours d'élaboration est à la fois protecteur et novateur ; il répond évidemment aux dernières exigences légales clairement définies par le code de l'urbanisme et le code de l'environnement en intégrant les lois « Grenelle 2 » (loi portant Engagement National pour l'Environnement), « ALUR » et « LAAF » (Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Agroalimentaire et la Forêt).

➤ Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) ?

Le P.L.U. est le document qui remplace l'ancien Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.). Il permet, au travers d'éléments nouveaux et obligatoires définis par le code de l'urbanisme de prévoir le développement cohérent d'une commune en tenant compte des impératifs du développement durable (notamment par rapport à la consommation de l'espace) et en intégrant les évolutions ainsi que les besoins, à terme, de tous les habitants.

Ce nouvel outil d'urbanisme, moderne et efficace, est un document de prospection visant à définir et à esquisser la commune de demain dans ses nouvelles zones à urbaniser, dans la protection des paysages et des ressources (Trame Verte et Bleue), tout en préservant la qualité urbaine et architecturale.

Le P.L.U. doit dépasser les demandes individuelles pour préparer l'avenir !

➤ De quoi se compose un P.L.U. ?

Il s'agit d'un document complet composé :

➤ d'un **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (P.A.D.D.) : pièce maîtresse du P.L.U., il est l'expression claire et accessible du développement à long terme de la commune.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi « Grenelle 2 », la dimension environnementale du document est renforcée. Ainsi, le PADD, plus enrichi et plus cadré :

- Définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;
- Arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenus pour l'ensemble de la commune ;
- Fixe les objectifs de modération de la consommation de l'espace et

de lutte contre l'étalement urbain. Pour les secteurs « à urbaniser », la loi « Grenelle 2 » impose désormais la définition d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), permettant ainsi, pour certains secteurs, de définir les grandes orientations d'aménagements (organisation du secteur, accès, espaces verts, phasage d'ouverture à l'urbanisation,... par exemple).

➤ d'un **Rapport de Présentation** : véritable « image » de la commune à l'instant « t », il passe en revue l'ensemble des thématiques territoriales et environnementales permettant de mettre en avant ses atouts et ses faiblesses. Les choix de zonage sont également justifiés et les incidences du P.L.U. sur l'environnement sont évaluées.

➤ de **documents écrits et/ou graphiques réglementaires** : plan de zonage et règlement applicables par zones. Il s'agit de la traduction réglementaire des objectifs définis dans le P.A.D.D. Chaque secteur de la commune est délimité et réglementé en fonction de ses caractéristiques, ses contraintes, ses besoins et des objectifs de la commune.

Elaboration du P.L.U. : Les étapes

Etape 1 : Diagnostic et Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Etape 2 : Projet de PLU : zonage, règlement, OAP

Etape 3 : Mise au point définitive : consultations des services de l'Etat, enquête publique, approbation.

Juin 2015 -
Mai 2016

Juin 2016 -
Février 2017

Mars 2017 -
Décembre 2017

Pour votre information & votre participation

Nous vous rappelons qu'un cahier de concertation déposé en mairie est disponible pour recueillir vos avis, remarques et questions.

■ Recensement de la population

Le Recensement des habitants de la Commune de SOUES aura lieu en 2016. La collecte des renseignements se déroulera du **21 janvier au 20 Février 2016**.

Une évolution majeure est à signaler par rapport au dernier recensement, qui date de 2011.

En effet, depuis 2015, chaque personne recensée peut répondre, si elle le souhaite, aux questionnaires du recensement, directement par Internet.

Chaque Habitant recevra la visite d'un agent recenseur et pourra donc choisir de remplir le questionnaire papier ou, de répondre à celui-ci par Internet.

Comme pour la collecte classique, la collecte par Internet respecte les procédures approuvées par la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Les agents recenseurs, qui se présenteront à votre domicile, seront munis d'une carte d'accréditation avec photo.



Le groupe des agents recenseurs, qui figure ci-dessus est composé, de gauche à droite de : M. TINTANE Jean Claude, Mme ALAUZET Rose, Mme SIMON Jeannine, Mme ALVAZEZ Espérance, Mme MULLER Josette et M. CAUBISSENS Bernard. Réservez-leur le meilleur accueil.

■ La carte de l'intercommunalité va profondément évoluer au 1^{er} janvier 2017

➡ Que ressortira-t-il des propositions de Mme la Préfète ?

Depuis 3 ans, **trois lois** ont été adoptées avec pour objectif de redessiner la France territoriale.

D'abord, le **27 janvier 2014**, la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et l'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) : c'était notamment la création des « métropoles », autour des grandes villes (14 au 1/01.16).

Ensuite, le **7 janvier 2015**, la loi relative à la délimitation des régions et aux élections départementales et régionales, qui a concerné les nouvelles « grandes Régions » et les nouveaux cantons.

Enfin, la dernière, la loi NOTRe, du **7 août 2015**, portant organisation territoriale de la République, qui a pour objectif essentiel de permettre une clarification et un meilleur exercice des compétences pour les collectivités territoriales.

Le renforcement des intercommunalités constitue l'une des dispositions principales de la loi NOTRe.

Comment ? En permettant un resserrement autour des « bassins de vie », en accroissant la taille minimale de ces intercommunalités (seuils de 5 000 à 15 000 habitants, en tenant compte des spécificités territoriales), en réduisant le nombre de structures syndicales (exemples : eau, assainissement, déchets, énergie, transports), en renforçant l'intégration communautaire avec de nouvelles compétences obligatoires.

Cette réforme s'accompagne d'un calendrier de mise en œuvre,

initialisé par la présentation le 18 septembre 2015, par Mme la Préfète à la **Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI)**, d'un projet de schéma de coopération intercommunale pour le département.

Ce projet, établi par Mme la Préfète, a été ensuite adressé pour avis, le 28 septembre, aux différents organismes délibérants (conseil municipaux, établissements publics de coopération intercommunale, syndicats mixtes) concernés par les propositions de modification de la situation existante en matière de coopération intercommunale, **pour qu'ils se prononcent dans un délai de 2 mois** (28 novembre 2015).

A l'expiration de ce délai, Mme la Préfète réunira à nouveau la **CDCI**, afin qu'elle prenne connaissance des avis de ces organismes délibérants. Ensuite, la **CDCI** aura **3 mois** pour donner son propre avis et amender les propositions initiales de Mme la Préfète, propositions qui devront recueillir 2/3 des voix de ses membres.

A l'issue de cet avis de la **CDCI**, Mme la Préfète devra arrêter, par arrêté, **avant le 31 mars 2016**, le nouveau schéma de coopération intercommunale.

Entre le 1^{er} avril et le 15 juin 2016, Mme la Préfète sollicitera à nouveau les organes délibérants, **afin de déterminer si les propositions de nouveaux périmètres** recueillent ou non, après nouvel avis de la CDCI,

toujours à la majorité qualifiée (2/3 des voix des membres).

Après une nouvelle navette, avec la CDCI, entre le 15 juin et le 31 décembre 2016, en fonction du résultat des diverses délibérations réglementaires, Mme la Préfète devra **délivrer un arrêté portant nouveau schéma départemental de l'intercommunalité, au plus tard le 31 décembre 2016**, pour mise en application dès le 1^{er} janvier 2017.

➡ Quelle est la proposition initiale de schéma départemental de l'intercommunalité de Mme la Préfète ?

La densité démographique des Hautes Pyrénées, est la moitié de la densité nationale : 51,2 habitants/km², pour 103,4 nationalement !

Actuellement, les Hautes Pyrénées sont couvertes par **30 EPCI** (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre : 1 communauté d'Agglomération, 29 communautés de communes) et 120 Syndicats.

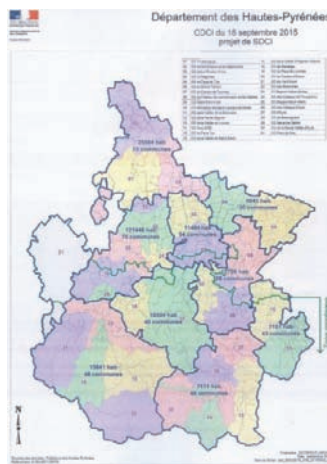
Le nouveau schéma propose au 1^{er} janvier 2017 :

- 1 communauté d'agglomération (situation inchangée, mais avec forte modification du périmètre actuel)
- réduction de 29 à 8 communautés de communes
- réduction de 120 à 77 Syndicats (progressivité de mise en œuvre jusqu'en 2020).

Carte actuelle des EPCI à fiscalité propre : 30

Proposition du nouveau schéma départemental (2017) : 9 EPCI

1 Communauté d'Agglomération (15 communes)
29 Communautés de Communes



Toujours **1** Communauté d'Agglomération (mais de 70 communes)
Mais seulement **8** Communautés de communes

➔ Dans ces conditions que deviendrait la Communauté d'Agglomération de laquelle SOUES est membre ?



LE NOUVEAU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COMPRENDRAIT :

- ▶ Grand Tarbes
- ▶ Communauté de communes du Canton d'Ossun
- ▶ Communauté de Communes du Pays de Lourdes
- ▶ Communauté de Communes Bigorre Adour Echez
- ▶ Communauté de Communes de Batsurguère
- ▶ Communauté de communes Gespe Adour Alaric

SOIT PLUS DE 120 000 HABITANTS.

La proposition est ambitieuse, sinon pertinente puisqu'elle rassemble les collectivités dans l'aire actuelle du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) Tarbes-Ossun-Lourdes (TOL).

Mais résistera-t-elle aux « querelles de chapelles » ?

Diverses questions d'importance seront au cœur du débat et parmi celles-ci :

- la « gouvernance » : le nouveau Conseil Communautaire comporterait 115 membres (dont 1 seul pour SOUES !)

- la fiscalité : le nouvel EPCI sera, de plein droit, sous le régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU). Un taux cible pour chacune des 4 taxes (habitation, foncier bâti et non bâti, cotisation foncière des entreprises) devra être déterminé et atteint après une période de lissage pouvant aller jusqu'à 13 ans.

- La dotation d'intercommunalité : les simulations sur les bases actuelles (textes relatifs au calcul de la DGF), permettent de dégager une tendance positive (+ 20%), dans l'hypothèse d'une fusion au 1-01-2017.

La concertation à venir nous dira l'ambition du territoire et nous rendrons compte des résultats de celle-ci dans le prochain Bulletin Municipal « La Vie de Soues »

Guy Poeydomenge

Article rédigé avant le 17 novembre 2015, pour respecter les délais d'impression, ce qui explique la forme de celui-ci.



■ Rencontre Ecoles de Musique du Grand Tarbes

Le festival départemental, organisé par la Fédération des Sociétés Musicales des Hautes Pyrénées, le 10 octobre 2015 à SOUES, a recueilli un énorme succès. Cette année, ce sont les Ecoles de Musique du Grand Tarbes qui ont relevé le défi.

Six sociétés ont animé cette soirée qui a accueilli plus de 600 spectateurs : l'Harmonie Départementale Cadets, la Chorale de Bordères,

l'Harmonie des Sociétés et Ecoles de Musique du Grand Tarbes, les Chanteurs Montagnards Alfred Roland et l'Harmonie Départementale Junior.

Une magnifique soirée fortement appréciée, qui a entraîné les auditeurs des montagnes pyrénéennes à l'Italie, sans oublier nos chants traditionnels locaux et quelques reprises de nos plus grands talents français.



■ Le SYMAT communique



Depuis plusieurs années, le SYMAT met tout en œuvre pour relever un défi de taille : réduire le volume des déchets ménagers produits sur son territoire.

Ainsi, la mise en place de la Taxe Incitative est une nouvelle étape dans sa politique pour inciter les usagers à diminuer leurs ordures ménagères et maîtriser le coût de leur gestion. Il ne s'agit pas d'une taxe supplémentaire, mais

d'un changement du mode de calcul de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères existante, visant à susciter une prise de conscience du coût du service public des déchets, et de notre capacité à influencer directement sur sa maîtrise par un comportement écoresponsable.

Pour mieux préparer les habitants à ce changement, des agents du SYMAT réalisent depuis plusieurs mois une enquête auprès de la totalité des usagers, afin de recueillir les informations nécessaires à la mise en place du dispositif et réajuster le volume des bacs au besoin.

Si vous étiez absent lors du passage des agents du SYMAT, vous pouvez leur transmettre vos coordonnées

mail à taxeincitative@symat.fr et les créneaux horaires auxquels ils pourront vous recontacter. L'enquête sera alors réalisée par téléphone. Pour cela, veuillez préparer les documents suivants :

- votre imprimé de Taxe d'habitation
- votre carte de déchèterie (si vous en avez une)
- les numéros de référence de vos conteneurs à couvercle « jaune » et « grenat » (étiquette au dos du conteneur et numéro gravé sur la cuve), ainsi que leur volume respectif.

Attention : tout bac non « pucé » ne sera plus collecté !

Numéro vert : 0 800 816 051
www.symat.fr

■ Des travaux sur les bords de l'Adour pour prévenir le risque d'inondation

Depuis le 23 octobre vous avez pu observer sur la rive gauche de l'Adour (face au caminadour) le travail des forestiers. Suite aux crues de l'année 2013 les berges de l'Adour ont été fragilisées et de nombreux arbres menaçaient de tomber dans le lit du fleuve. Il suffit de se promener le long de l'Adour pour constater que sur une distance d'environ 4km de nombreux ouvrages enjambent le fleuve (pont de l'autoroute, de l'Alsthom, passerelle Ousteau, pont de la Marne et pont Nelly). Sur ce trajet lors de la montée des eaux, l'Adour a peu d'espace pour s'épandre. Il est donc vital que le courant du fleuve ne rencontre pas d'obstacle lors des crues. En effet il y aurait grand danger que des arbres en tombant se bloquent sous les ponts; l'embâcle ainsi formé pourrait avoir des effets dévastateurs lors de sa rupture.

Le SIMA (syndicat intercommunal du moyen Adour) a donc procédé par précaution à l'abattage sélectif d'arbres. Ces travaux ont été effectués par la société SEPSO de Saint-Gaudens. Cette société a accompli cette tâche en quinze jours avec l'aide d'un bûcheron, d'un débardeur et d'un chauffeur. Pour coordonner les travaux et respecter les contraintes environnementales, Jean-Luc Cazaux (technicien-rivière du SIMA) et Bruno Labat (assistant-technique de la Cater) ont apporté toute leur expertise. Il a été effectué des coupes « sanitaires » consistant en l'abattage d'arbres malades. Les souches des arbres les plus gros ont été laissées en rives pour consolider les berges. Les peupliers coupés verront



aussi depuis leur souche repartir de nouvelles pousses et assurer ainsi une nouvelle végétation.

La société SEPSO a abattu environ 300 tonnes de grumes et 20 tonnes de résidus (branchages, feuilles). Dans les arbres abattus on retrouvait massivement des peupliers hybrides, des saules blancs, un peu d'acacias et d'aulnes. Les troncs seront transformés par la SEPSO en pâte à papier, le résidu en plaquettes à usage de combustible pour chaudières. Pour le syndicat

du moyen Adour et pour la mairie de Soues (propriétaire des berges), la vente du bois amortit totalement le coût des opérations d'abattage et de débarbage ; en terme financier il s'agit d'une opération blanche. L'Adour, ne l'oublions pas, est un fleuve tumultueux, même si le risque zéro n'existe pas, il s'agit de mettre en œuvre le principe de précaution en menant à bien de tels chantiers.

Jean-Pierre Bastianini



PATRIMOINE

Le Patrimoine du village à l'honneur

La commission patrimoine cherche à réunir les souvenirs, les archives, les témoignages du passé lointain ou proche de notre commune de Soues ; en effet, comme nous avons hérité de nos parents, nous avons aussi hérité de ce qu'ont construit les anciens ; de même nos enfants et petits enfants hériteront de ce que nous laisserons ; c'est pourquoi nous avons le souci de comprendre comment Soues s'est transformé dans son histoire et ce qui s'est vécu dans notre village, dans les moments forts de notre histoire nationale, comme dans la vie quotidienne.

C'est une équipe d'élus qui s'attelle à cette recherche : elle le fait en s'entourant des conseils du service des archives départementales ; des connaissances des historiens locaux ; elle prend connaissance des documents existant en Mairie ; elle recherche le concours des Souessois et elle s'intéresse à tout ce que la population détient comme mémoire du passé.

Nous remarquons d'abord que l'histoire de notre commune a été consignée au cours de ces derniers siècles : nous retrouvons les travaux de Colomès de Juillan ; l'histoire de la maison dite « collège » depuis 1680 ; le rapport de l'abbé Junca, curé, en 1783, à son Évêque ; le rapport de l'instituteur en 1885, pour l'exposition de l'Education



Nationale ; le récit de l'abbé Salles, curé, en 1885 aussi. On trouve plusieurs monographies d'instituteurs au 20^e siècle. Et, plus récemment, Mme Simone Saliou nous a laissé une histoire de l'agriculture du village.

En mars dernier, José Cubero avait passionné les nombreux Souessois venus participer à la conférence sur le thème de l'usine Alsthom et de l'histoire de la résistance dans le village. C'est dans la continuité de cette démarche que la commission patrimoine a décidé de poursuivre ses recherches sur les sentiers du passé de la commune. Après avoir recensé, classé, scanné photos et documents, une rencontre a été organisée avec les responsables des archives départementales à Tarbes pour vérifier, classer, compléter bon nombre d'informations.

La population souessoise est aussi mise à contribution. En effet, plusieurs « anciennes » photos sont publiées dans la presse et les Souessois peuvent compléter les noms, lieux et circonstances de ces souvenirs. Vous trouverez ces photos dans cette page et si vous reconnaissez des visages connus, n'hésitez pas, appelez Brigitte à la mairie au 05.62.33.07.29 ou

transmettez vos informations par mail sur « patrimoinesusoes@yahoo.fr ».

**Danielle Coronado
& Jean-François Perrut**



COMMISSION SCOLAIRE**L'accueil de loisirs pour les enfants de Soues****ORGANISME**

Les enfants de Soues et Barbazan Debat sont pris en charge par l'Accueil de loisirs intercommunal « Les Aventuriers » 1 Rue des Tilleuls - 65690 BARBAZAN-DEBAT (géré par la Fédération Départementale des Foyers Ruraux 31).

CONTACT ET INSCRIPTIONS

- « Les Aventuriers »
1 Rue des Tilleuls -
65690 BARBAZAN-DEBAT
- Téléphone Barbazan :
05.62.33.96.50

LIEUX

Pour les enfants de 4 à 7 ans, les activités sont organisées au local, 1 rue des tilleuls à Barbazan Debat ;

Pour les enfants de 8 à 11 ans les activités ont lieu au local 34 Avenue Henri Barbusse à Soues (ancienne école Jean Jaurès)

PETITES ET GRANDES VACANCES

Le centre est ouvert (sauf aux vacances de Noël) : du Lundi au Vendredi de 7 h 30 à 18 h 30

LES MERCREDIS (PÉRIODE SCOLAIRE)

L'accueil de loisirs est organisé les Mercredis après-midi.

Les enfants inscrits à l'A.L.S.H. seront pris en charge :

- soit à la sortie de l'école à 12 H 00 s'ils prennent le repas à la cantine (déjeuner à la cantine à Barbazan-Debat - transport assuré par l'accueil de loisirs).
- soit, s'ils ne prennent pas le repas à la cantine, entre 13 h 30 et 14 H 00, à l'Accueil de loisirs à BARBAZAN-DEBAT ou à SOUES à l'Accueil de loisirs - 34 Avenue Henri Barbusse.

ACTIVITÉS

Un espace de rencontre pour tous les enfants âgés de 4 ans à 11 ans pour :

Passer des vacances agréables avec les copines et les copains,

dehors autant que possible. Développer sa créativité en expérimentant des techniques de fabrication d'objets, en sollicitant l'imaginaire et l'adresse manuelle, avec des jeux d'expression. S'épanouir ensemble par la pratique de jeux éducatifs et de jeux sportifs.

C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté où l'enfant peut s'exprimer, doit écouter les autres, respecter les règles de vie en collectivité, apprendre à faire ensemble.

PROGRAMME

Un thème par mois.

Exemple « L'art sous toutes ses formes », « imagine ton continent », les enfants pratiquent jeux, activités manuelles, déco..., mais aussi atelier cuisine, balades en forêt, initiation et balade en vélo, laser quest, bowling, cinéma, visite de parc animalier...



BÂTIMENTS COMMUNAUX**Travaux effectués et réalisations en cours****➤ Kiosque :**

L'étanchéité de la terrasse du kiosque a été refaite entièrement par l'entreprise PROTEMAT. Les peintures et le faux-plafond dégradé suite aux infiltrations d'eau, sont rénovés (par les communaux).

➤ Eglise :

Les escaliers qui mènent au clocher ainsi que les deux paliers, en très mauvais état, sont restaurés.

➤ Vestiaires du Club de foot :

Les locaux ont été remis à neuf avec l'aide de l'équipe dirigeante.

➤ Salle de réunions du Club de hand-ball :

Il s'agit d'un local anciennement attribué aux pompiers et qui est maintenant devenu le siège du hand-ball.

➤ Cimetière :

Rénovation des allées par apport de graviers.

Les employés communaux ont œuvré activement dans tous ces travaux.

➤ Cave de la salle polyvalente J.B.-LARTIGUE :

Ce bâtiment, situé côté Est, derrière la salle J.B.-LARTIGUE, était endommagé par des infiltrations d'eau. Un drainage exécuté en ceinture des murs, a permis de régler ce problème. Travaux faits par l'Entreprise S.B.T.P.

➤ Terrain de foot :

Installation d'un panneau d'affichage électronique et réfection du grillage Nord afin de sécuriser les bâtiments des riverains.

➤ Vestiaire des jeunes footballeurs :

Construction neuve le permis de construire a été délivré cette première quinzaine d'octobre. L'ordre de service d'ouverture du chantier sera donné aux entreprises début décembre. C'est l'Entreprise LATAPIE chargée du gros œuvre qui commencera les travaux ayant pour mission de couler les fouilles avant la fin de l'année 2015.

Et l'automne 2016 devrait voir le bâtiment terminé.

➤ Aménagement de sécurité :

Rue Honoré LAPORTE, les îlots centraux, et les aménagements de parking seront terminés lors de la parution de ce bulletin.

➤ Enfouissement des réseaux :

Rue Jean MAUMUS, un peu en retard dans les prévisions, le chantier commencera début 2016.

➤ Prévisions 2016 :

Bien sûr, ce sont les vestiaires des jeunes footballeurs qui seront un des chantiers importants de l'année. Nous allons continuer aussi l'enfouissement des réseaux, sous réserve que le Syndicat Départemental d'Energies (S.D.E.) retienne notre projet, à savoir, après la rue Jean MAUMUS (début année 2016) nous avons proposé l'enfouissement dans les rues LAFAILLE puis MOUCHET. Je profite de la parution de ce bulletin en fin d'année, pour vous souhaiter, à toutes et à tous, au nom de la Commission Travaux, une très bonne année 2016.

Pour la Commission Travaux
Roger CHABAT

Rue Noël CLAVERIE



Rue Jean MAUMUS



Emplacement futurs vestiaires Foot





■ Soues en fleurs **ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE**

C'est dans une dynamique florale, que nous allons mettre un point d'honneur à l'aménagement paysager de notre village. Le coup d'oeil de ce décor sublime, aux compositions harmonieuses et colorées, a suscité plusieurs clichés et de l'admiration.

Quelle belle récompense pour notre commune de ce fleurissement, due à notre équipe des services techniques, qui s'emploie tous les jours à la qualité de notre cadre de vie et de son environnement.

Cette année la Commission a souhaité mettre en valeur le travail obscur mais très professionnel, des employés municipaux qui contribuent à l'embellissement de la commune.



Une petite réception interne a permis de remercier les agents concernés.

P. Huillet

A.R.A.C.

Anciens combattants

AOÛT 2015, STÈLE AVIATEUR ET BÉCUT



A l'occasion du 71^e anniversaire de la libération des villes du département, un dépôt de gerbe a eu lieu sur la stèle dite «des aviateurs» qui se trouve à la sortie de Soues, direction Laloubère juste avant le pont.

C'est à cet endroit que le 9 août 1940, un avion transportant deux très jeunes aviateurs s'est écrasé alors qu'il venait juste de décoller pour rejoindre la France libre. Ce seront les deux premiers morts pour la résistance du

département. Albert Delescluse avait à peine 21 ans et Emile Diverchy 22 ans. En ce 22 août 2015, Mr le Maire et son conseil, les représentants de l'ADIRP, de l'ARAC, de l'ANACR, Mr Dareux président du musée de la déportation et de la résistance et des souessois y ont déposé une gerbe en leur souvenir. Deux rues du village portent le nom de ces 2 aviateurs depuis 1980. Ensuite, l'ensemble des participants a rejoint le Bécut à Saint-Martin pour y déposer une gerbe en mémoire de 5 jeunes résistants dont 4 souessois qui y furent fusillés Le 17 juin 1944.

D&P

Activités de l'A.R.A.C.

SAMEDI 11 JUILLET

Cérémonie au Pic de Douly - 3 anciens de la Section avec le drapeau

MARDI 14 JUILLET

Cérémonie au monument aux morts de Soues. Du monde, dépôt de gerbes. Et pot de l'amitié. Le feu d'artifice formidable.

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

Décès du camarade « Jacques ARGAGNON »

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

71^{ème} anniversaire de la Libération des H.P. Dépôt d'un coussin aux

aviateurs et gerbes au Bécut « St Martin » - Très peu de monde

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

à Tarbes cérémonie de la Libération des H.P. - 20 drapeaux et pas mal de monde
4 drapeaux de l'A.R.A.C.

SAMEDI 24 OCTOBRE

Cérémonie à la stèle de Labarthe-de-Neste - 8 drapeaux - un peu de monde

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie à Soues à 11 H 30. Beaucoup de monde au monument aux morts. Lecture du message U.F.A.C. - Dépôt de

gerbes - musique par les élèves de la Boîte à Musique de Soues.

Les enfants des classes C.M.1 et C.M.2 de Soues ont interprété 2 chants patriotiques. Ils nous ont bluffés par leur interprétation, tout le monde très content, à renouveler.

Le repas préparé par Dédée très, très bien et surtout un grand merci aux 4 serveuses qui se sont démenées comme tout. Merci à tous.

Assemblée Générale de la Section le 20 Décembre.

COMITÉ DES FÊTES

« Comité des fêtes en deuil »



Avant toute chose, le bureau, les membres et les sympathisants du Comité des fêtes, souhaitent rendre hommage à **Jacques ARGAGNON**, qui nous a quittés prématurément le 23 septembre dernier. Son départ a bouleversé l'ensemble du Comité des fêtes. **Jacques** était un homme dont l'engagement

pour la vie de la commune, n'a jamais eu de cesse. Membre de notre association dont il fut le Président

durant de nombreuses années, sa participation a toujours été active et sincère, sans arrière-pensée ni intérêt personnel. Jamais avare d'efforts et d'encouragements pour les plus jeunes d'entre nous, son optimisme et sa conception de la vie de notre commune étaient un atout pour le Comité des fêtes. **Jacques** savait prendre des responsabilités quand c'était nécessaire et être efficace. Nous avons perdu un membre actif, mais surtout un ami.

« **Adishatz Jacques** », tu laisses un grand vide autour de toi et tu nous manques déjà...

Les 26,27 et 28 Juin 2015 : Fête de SOUES « Incroyable moment de convivialité »



Le mot des Co-Présidents Charly et Philippe : « MERCI ! »

Le Comité des Fêtes, c'est avant tout une équipe de bénévoles qui consacre une partie de leur temps libre pour concevoir, mais aussi réaliser, des manifestations d'intérêt public aussi diverses que variées sur la commune de SOUES. Nous tenons à remercier chaleureusement les membres actuels du Comité des Fêtes sans qui cette association ne serait pas ce qu'elle est. Un grand **MERCI** à vous pour votre implication et pour la bonne humeur qui règne au sein de notre association.

Une fois de plus la fête 2015 a été une grand cru. Il faut dire que les diverses animations proposées ont su ravir l'ensemble des personnes durant ces trois jours de fête. L'équipe du comité, comme à son habitude, a su faire face tout au long du week-end aux nombreuses sollicitations malgré la fatigue et la chaleur (c'est se qui s'appelle « mouiller la chemise » !). Une immense joie de se retrouver tous ensemble et de proposer aux Souessoises et aux Souessois, aux jeunes et aux moins jeunes des moments de pur bonheur, d'évasion et d'amitié. Un programme spécialement riche qui ne pouvait que satisfaire un plus grand nombre, avec orchestres et disco mobile, le feu de la Saint Jean et le grand feu d'artifice autour du lac « quel spectacle grandiose ! », le sport avec la « SOUSSOIESE » qui cette année encore a battu tous les records de participants, la « BODEGA FIESTA » qui n'a pas désempilé, il faut dire que les « Cuistots » savent mettre l'ambiance tout en étant derrière les planchas et les friteuses (n'est

ce pas Olivier !), la fête foraine et ses nombreux manèges, les animations des Conscrits qui ont ravi les plus petits, l'apéritif concert du dimanche matin animé par une banda et offert par la Municipalité reste aussi un rendez-vous incontournable, la restauration du dimanche midi avec animation musicale et bien d'autres moments festifs encore... Nous tenons également à remercier les habitants de notre commune pour leur gentillesse et leur accueil durant la sérénade des conscrits. Nous donnons rendez-vous dès à présent à la génération née en 1998 et 1999 pour l'édition 2016 de la sérénade. Donc à tous un grand merci et à bientôt pour d'autres moments de partage. Par ailleurs, le comité est fier de rappeler qu'il participe à la réduction des déchets permettant ainsi de diminuer l'impact nocif sur l'environnement, lors de ses manifestations, grâce à l'utilisation des éco-gobelets réutilisables. Un verre écologique pour une fête responsable !

COMITÉ DES FÊTES

14 Juillet « Un feu d'artifice d'éloges »

Une grande réussite cette année encore grâce à notre municipalité qui est à l'origine de cet événement! Le feu d'artifice sur les abords du lac ne laisse jamais personne indifférent, en témoigne l'affluence toujours plus grandissante du public. Le beau temps, l'orchestre et l'organisation, en collaboration avec le comité des fêtes, ne sont pas étrangers à cette réussite. Le public n'a pas été avare de compliments et de remerciements tant le spectacle était de qualité.

Le 31 Octobre 2015 : Soirée Année 80 « Le rugby était trop fort ! »



Belle idée que cette soirée sur le thème des années 80. Mais on regrettera le manque de fréquentation, la faute peut-être au 1/4 de finale de rugby (FRANCE/NOUVELLES ZELANDES). Pourtant le comité n'avait pas ménagé ses efforts pour faire de cette soirée une réussite. Malgré le manque de public évident, le Comité des fêtes dynamisé par les filles et un Philippe F. des grands soirs, on su mettre le feu sur le « dance floor » avec perruques et accessoires ! Encore une fois, l'enthousiasme qui anime notre équipe est une grande force dans ces moments là aussi !

Repas du Comité « Chaleureux »



Le 31 octobre dernier, le Comité des fêtes a organisé sa traditionnelle sortie gastronomique. Cette année le choix s'est porté vers le restaurant « LE BON ACCUEIL » à BARTRES. L'occasion pour le comité de remercier l'ensemble de ses membres qui oeuvrent tout au long de l'année pour apporter un peu de dynamisme à notre commune. Seul mot d'ordre ce jour là « CONVIVIALITE ». Au programme : 17h finale de la coupe du monde de Rugby, que l'on a pu vivre tous ensemble dans la salle 4 de la mairie (comme quoi on n'est pas rancunié envers le rugby !). Après le match, un copieux apéritif nous attendait, puis vers 19h30, départ en bus (sécurité oblige) pour le restaurant. Un repas de fête avait été choisi pour cette occasion. Le retour sur SOUES dans le car restera dans les annales ! (demandez à Pierre !)

**HOUUU !... KA MATE !...
KA MATE !... HOUUUU !....**

Le Mercredi 11 Novembre 2015 « Devoir de mémoire ! »



Participation à la cérémonie de commémoration de l'Armistice. Tous les ans une gerbe est déposée par le Comité des fêtes sur le monument aux morts de l'Eglise en compagnie de tous les élus de la commune et des anciens combattants ainsi que de nombreuses associations.

Le Vendredi 4 Décembre 2015 : Téléthon 2015 « Participez ! »



Comme chaque année la Municipalité au travers de Marie-Paule BARON responsable de la Commission Vie Associative, le Comité des fêtes ainsi que la plupart des associations de notre commune participent bénévolement à cet événement National. Plusieurs activités vous seront proposées ce week-end là. Une marche suivie d'un repas seront organisés tout particulièrement le vendredi soir dans la salle polyvalente. Tous les fonds récoltés seront reversés au Téléthon. **Venez nombreux !**

Le 31 Décembre 2015 : Réveillon du nouvel an « Une soirée exceptionnelle ! »

Une soirée de prestige vous sera proposée le 31 Décembre 2015 pour finir l'année en beauté. En première partie, soirée cabaret avec la troupe Tendances et son Spectacle Variétés Music-Hall pour accompagner votre repas. Suivi en deuxième partie d'une animation avec la disco mobile X-TREME. Pour franchir les 12 coups de minuit, cotillons, chapeaux et confettis seront distribués. Pour les plus courageux, la soupe sera servie à l'aube. Alors venez fêter le nouvel an en famille ou entre amis. Nous serons ravis de vous recevoir comme il se doit ! Une information sera diffusée courant décembre concernant les inscriptions.

Nouvelle recrue « Le footeux »

Dynamique et toujours de bonne humeur, Gérard SARRAMEA a eu la bonne idée, et nous l'en remercions, de rejoindre le Comité des fêtes. Nous nous réjouissons de sa venue et de le compter dans nos rangs. J'espère que cela donnera des idées à d'autres... On attend évidemment Madame SARRAMEA !

Remerciements

Merci à Monsieur le Maire Roger LESCOUTE et au conseil Municipal pour l'aide et le soutien qu'ils apportent au Comité des fêtes tout au long de l'année. Merci aussi aux partenaires et aux sponsors qui soutiennent financièrement ou matériellement toutes nos

manifestations. Merci à Danièle et Patrick CORONADO pour leurs articles et leurs photos dans la presse, une aide précieuse pour nos annonces.

Les Vœux pour 2016 « Rejoignez nous ! »

Notre engagement pour 2016 restera le même, c'est-à-dire animer et vous apporter du plaisir. Nous vous rappelons également que nos manifestations sont une richesse pour notre commune, mais que sans bénévoles, rien n'est possible. Si vous avez des idées d'animations ou vous voulez rejoindre notre équipe, quel que soit votre âge, car nous savons que le mélange de générations est une richesse et préservera l'esprit du Comité des fêtes, alors n'hésitez plus et **contactez nous !**

Charly et Philippe et l'ensemble du Comité des fêtes de SOUES vous présentent, avec un peu d'avance, leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joie familiale et

réussite professionnelle. Nous souhaitons que notre association vous apporte toute satisfaction durant l'année 2016. Que cette année associative soit pleine de joie, de rencontres et d'échanges et encore plus agréable à vivre que les précédentes.

Pour tous renseignements contactez :
Charly TOURNABIEN au 05.62.33.00.97
et Philippe LOPES au 06.48.06.42.57



*On le sait nous ne sommes rien les uns sans les autres.
C'est pourquoi le Comité des fêtes
évolue et grandit pour vous et avec vous.*



■ Les Souessoises Catherine Soucaze et Marion Torres toujours au plus haut



Catherine, Marion, Matis, et leur entraîneur Gérard Soucaze.

Il aura été long ce mois de juillet. Commencé dès le 2, le périple de nos Championnes se terminera le 26 après avoir disputé les Championnats de France à Massy-Palaiseau, les Championnats d'Europe à Erp en Hollande et les Championnats du monde à Zolder en Belgique.

Le Championnat de France disputé à Massy sous une canicule et une pollution bien parisienne mettra les organismes de nos sportifs à rude épreuve. Le samedi verra la victoire de Catherine Soucaze en catégorie Cruiser Filles 17 ans+ qui lui permettra de monter sur la plus haute marche du podium. Le dimanche consacré au 20" verra Catherine terminer 3^{ème} et Marion 6^{ème} en Cadettes, après avoir accroché la grille au départ ne lui permettant pas de disputer sa finale correctement.

Trois jours plus tard le départ était

donné vers les Championnats d'Europe, Matis Solves ayant rejoint ses aînées pour les épreuves Internationales. Catherine sera victime d'une terrible chute lors des essais où son casque explosa sous l'impact. Conduite aux urgences d'Eindhoven pour radio des cervicales, elle s'en tirera avec une luxation acromio-claviculaire de stade 1. Matis Solves en Garçons 11 ans ne passera pas les manches qualificatives. Marion accèdera à la finale sans encombre et à l'issue d'une belle course terminera 4^{ème}.

Après seulement six jours de repos, ces Pilotes se retrouveront à Zolder pour le Championnat du Monde, la semaine de repos ayant été réparatrice pour tous. La Piste construite au milieu du circuit automobile bien connu, sera très rapide et causera de nombreuses chutes tout au long des quatre

jours d'affrontement. Le chiffre record de 3200 Pilotes inscrits verra les tribunes remplies par plus de 10 000 spectateurs où il sera difficile de se trouver une place. L'évènement retransmis en direct sur le Net sera suivi par plusieurs millions d'adeptes de ce sport. Le mardi consacré aux catégories 14ans et moins verra Matis en garçons 11ans, passer les manches qualificatives avant de s'incliner en 1/8^{ème} de finale. Le mercredi sera consacré aux catégories 20" de 15ans. Catherine reposée et remise en partie de sa blessure à l'épaule, entamera la compétition avec la détermination et l'application qu'on lui connaît. Dès lors, elle remportera ses manches qualificatives en Women's 17ans+, passera par des 1/8^{ème} de finale tellement les filles étaient nombreuses, avant de se retrouver en finale en compagnie de 4 Hollandaises, 2 Américaines, et une Danoise, et une fois encore seule Française. Dès le départ Catherine sera prise en étau et ne pouvant accélérer préparera une attaque dont elle a le secret pour le premier virage. Entrée en 7^{ème} position elle prendra une trajectoire qui la fera ressortir 4^{ème} du virage. Dès lors elle défendra cette position pour franchir la ligne à cette place. Marion en Girl's 16 ans fera de même. En confiance après son Championnat d'Europe elle sortira des manches qualificatives sans problèmes, passera par des ¼ de finale pour se retrouver elle aussi en finale et seule Française. Elle accrochera de nouveau la grille au départ et perdra une fois de plus la possibilité de lutter pour une place devant. C'est en 6^{ème} position qu'elle franchira la ligne d'arrivée.

Le mercredi consacré au Cruiser verra Catherine et Marion de nouveau en compétition. Elles passeront par des ¼ de finale et toute les deux se retrouveront

une nouvelle fois en finale. Un bon départ pour Catherine lui permettra de se retrouver en troisième position à l'entrée du premier virage et alors qu'elle essayait de faire un intérieur pour passer en deuxième position, un accrochage lui fera perdre son élan et la relèguera à la 4^{ème} place. Elle remontera au contact de la deuxième place dans le dernier virage, mais une fois de plus ses deux rivales lui reviendront dessus pour l'empêcher de passer. C'est en 4^{ème} position qu'elle passera la ligne déçue par le déroulement de la course. Marion réalisera la course parfaite dès le départ de la finale. Seconde après la sortie du premier virage, elle se fera reprendre par une Néozélandaise pour terminer 3^{ème}.

C'est sur ces extraordinaires résultats que se termine la saison 2015 pour nos Championnes qui vont se consacrer un temps à des vacances bien méritées. Le Club de Soues est ravi de posséder de tels éléments qui font la force et la gloire de notre pays, et de notre région au-delà des frontières. Elles remercient la commune de Soues, le SOSL et le département pour leur soutien permanent.

La rentrée prévue au mois de septembre a vu de gros changements internes de la section en vue d'améliorer l'efficacité des entraînements face à une concurrence de plus en plus forte. Souhaitons que 2016 sera du même cru, avec des Championnats du Monde en Colombie et d'Europe en Italie.

Cette rentrée a vu l'arrivée d'une dizaine de nouveaux licenciés, et le remaniement de tous les obstacles de la Piste courant le mois d'octobre. La section ne pourrait mieux se porter à la grande joie de ses dirigeants.

CHANTEURS DE SOUES

Le groupe des Chanteurs en Ardèche



Cette année, le traditionnel voyage annuel a conduit, en mai, les **CHANTEURS DE SOUES** en Ardèche, terre d'accueil de Jean Ferrat. Ce fut pour eux l'occasion d'assister à un spectacle très émouvant honorant la mémoire de ce grand artiste.

Après la pause estivale, les répétitions ont repris fin septembre avec l'accueil de deux nouveaux chanteurs Camille et Danielle. Le groupe s'est produit en octobre à Capvern-les-Bains et a organisé en novembre son loto à Soues.

La saison est lancée avec la préparation de plusieurs concerts, animations diverses, nombreux moments conviviaux, vide-grenier...

Les répétitions ont toujours lieu le vendredi, l'horaire a été légèrement modifié, 20h (au lieu de 20h 30) à la Salle 4 de la Mairie.

Présidente :
Dany Dubarry
Chef de Chœur :
Jeannette Linxe



LA GAMBETTOISE

■ Les Gambettes Souessoises

Le groupe de marcheurs des Gambettes Souessoises s'agrandit et essaye de s'adapter aux souhaits de chacun.

Pour cela, de nouveaux créneaux horaires de sortie ont été ajoutés afin de répondre aux attentes et disponibilités des adhérents. Les départs se font de la salle polyvalente face au lac de SOUES.

HORAIRES :

Lundi et mercredi matin
départ à **9 h.**

Mardi et jeudi après-midi
départ à **14h30.**

Lundi, mercredi, vendredi soir
départ à **18h30.**

L'association organise depuis 6 ans une épreuve de marche, rando et course qui a lieu sur SOUES, départ de la mairie le premier dimanche de septembre :



« La Gambettoise »

Cette épreuve voit le nombre de participants croître chaque année.

Le parcours, l'accueil et l'organisation sont le fruit du travail des adhérents de cette association.

Les Gambettes Souessoises peuvent compter également sur la solidarité des bénévoles extérieurs au club qui répondent présents chaque année et viennent aider les Gambettes pour œuvrer à la

réussite de la GAMBETTOISE.

Les Gambettes profitent de cet article pour remercier encore une fois tous les bénévoles dévoués.

En plus des sorties hebdomadaires, certains membres de l'association participent à des marches telles la SOUESSOISE, LOURDES-TARBES, La Méridienne, MADIRAN, des rando ou des marches caritatives. Des sorties «rando» suivies de repas sont également organisées parfois le week-end.

Si vous souhaitez rejoindre cette association, avoir de plus amples renseignements, voici trois numéros de téléphone :

Président : BOULAIS

Jean-Louis 06/40/23/15/05

Vice-présidente : BATAN

Brigitte 05/62 /33/03/45

Vice-présidente : LATAPIE

Myriam 06 /76/89/93/44

■ Le club de bateaux

Le club de bateaux radiocommandés de Soues poursuit son bout de chemin avec de nouveaux adhérents cette année, de nouveaux bateaux dont le France en 3 mètres de long. La participation du club à la fête du sport et à la foire des

hobbies aura été remarquée cette année encore pour le plus grand plaisir des jeunes et moins jeunes qui ont trouvé l'occasion de s'essayer au pilotage».

ERIC SABATHIE



GYM

Notre section a bien repris les séances le 17 septembre dernier. A ce jour 63 adhérents participent aux cours adultes femmes et séniors.

EN VOICI LES HORAIRES :

Séniors :

Lundi de 9h30 à 10h30
Vendredi de 9h à 10h

Adultes femmes :

Lundi de 20h à 21h
Jeudi de 20h à 21h

Vous pouvez encore venir nous rejoindre et participer aux cours de Step, abdos-fessiers, renforcement musculaire et cardio.

► **Nos animatrices : LAURENCE, KARINE, MARIE** nous entraînent sur des musiques rythmées et dynamiques.

En avril 2014, proposition d'une initiation à la zumba avec la participation d'une centaines de personnes, ce fut un succès et un très bon moment.

Nous savons proposer des moments de convivialité afin de se retrouver et se détendre : le beaujolais, la galette des rois, la chandeleur.

Puis un repas de fin de saison.

► **Composition du bureau :**

Présidente :

JEANINE TOURNABIEN

05.62.33.00.97

Trésorière :

ANNE -MARIE CABASSY.

Les secrétaires : MARTINE,
MARIE-JO ET RAYMONDE.



« Panique au ministère » par la troupe du théâtre de l'arlequin et les jeunes de récré activités en première partie

La soirée théâtre proposée par la commission culturelle a remporté un réel succès ce samedi 24 octobre à Soues! La troupe du théâtre de l'arlequin et les jeunes de récré activités ont offert une excellente soirée au nombreux public venu les applaudir. Tout d'abord les jeunes acteurs ont entraîné les spectateurs dans des improvisations parfaitement maîtrisées. Deux mots : «chance» et «arbitre» leur ont été donnés par le public et ils ont dû improviser en quelques minutes et proposer un scénario plein de rebondissements et de surprises. Ils furent tout simplement excellent ! Ensuite, la pièce «panique au ministère» débuta et personne ne pouvait imaginer que la vie dans ce ministère

si sérieux en apparence puisse être aussi cocasse et débridée. Ce pauvre ministre de l'éducation ne savait plus où donner de la tête avec toutes ces femmes et son homme de ménage, ce qui entraîna des quiproquos qui réjouirent toute la salle. Les acteurs ont montré tout leur talent et le public s'est vraiment régalé. Ensuite M.P Baron, au nom de la municipalité, a proposé une collation et le public en a profité pour échanger avec les acteurs en toute convivialité. Une belle initiative à renouveler bien vite. Le prochain rendez-vous est fixé au 21 novembre à 20h30 en l'église Saint-Pierre pour découvrir le duo de musiciens qui va s'y produire dans le cadre du 28^{ème} festival ibéro andaluz.

D&P

Femmes Loisirs

L'association Femmes Loisirs est toujours installée à la « Maison témoin » (juste à côté du site du Lac). Elle continue ses activités manuelles dans la joie et la bonne humeur. Ses portes restent ouvertes pour accueillir les personnes qui souhaitent

venir le mardi et le jeudi après-midi.

Tous les ans en Mai pour la fête des mères, en Novembre pour le marché de Noël, notre association met ses ouvrages en vente.

■ La Boîte à Musique

La reprise des cours, c'est déjà du passé, voilà que le 1^{er} trimestre s'achève.

Peu de changement cette année pour notre petite école, effectifs stable, 42 élèves.

Pas de mouvement au sein de l'Équipe pédagogique

Mr Pascal Garde : Clarinette

Mme Nathalie Lamarque : Piano

Mme Stéphanie René :

Accordéon et Éveil musical

Mme Nathalie Garcia : Saxophone

Mr Bruno Jacomet : Trompette

Mr Toujas David : Batterie

Mr Michel Moreau : Guitare

Mme Cieutat Muriel : Solfège

C'est le 20 juin par une journée radieuse que nous avons organisé cette année les rencontres des écoles de musique du grand Tarbes. Toutes les écoles étaient là pour faire les inscriptions, au cours de l'après midi nous avons pu assister à différents concerts, Harmonie cadet, et grande harmonie, groupe vocal avec pascal Caumont, démonstration d'une nouvelle méthode pour l'apprentissage de la formation musicale l'ICD.

Ce n'est pas la première fois que Soues accueille le festival des

sociétés musicales des Hautes Pyrénées.

C'est le 10 Octobre dans une salle polyvalente comble et sous un concept nouveau, que cette année Soues à accueillie cette manifestation départementale, Ce festival est le fruit d'une collaboration entre les écoles de musique de l'agglomération tarbaise, qui depuis 12 ans ont décidé de se regrouper. C'est donc l'ensemble des écoles de musique du Grand Tarbes qui ont organisé à Soues le 61^{ème} festival. Un grand merci à tous les bénévoles et agents technique de la mairie qui n'ont pas hésités à nous prêter main forte pour la mise en place de la salle.

La Boite à Musique vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !



A VOS AGENDAS

- ▶ Le **8 janvier** la galette des rois et l'assemblée générale salle 4 à 18h00.
- ▶ Le **8 mai** cérémonie au monument aux mort,
- ▶ Le **22 mai** audition des élèves salle 4 à 15h00,
- ▶ Le **18 juin** 2016 - 14h00 – à Ibos : Rencontre des Écoles de musique (Prestations musicales de la Grande Harmonie, l'Harmonie Cadette, des professeurs, du projet Jazz et de l'ICD). de 14h30 à 19h00 inscriptions des élèves pour la rentrée 2016/2017,
- ▶ Le **17 juin** fête de la musique, à la plantation

LE BUREAU :

- Président : PJ Huillet
tél : 05 62 33 06 88
- Vice-Président : D Aguirre
tél : 05 62 33 06 33
- Secrétaire : J LAVEDAN
Dominique Erracarret
Dubarry Béatrice

SECTION VOLLEY FILLES

Le Soues Omnisport compte une section volley loisir filles présidée par Pierre Eizaguirre. Bien qu'assez méconnue, cette section compte deux équipes filles adultes qui participent au championnat volley loisir départemental de l'UFOLEP.

L'avantage de ce fonctionnement est de permettre de pratiquer le volley à un bon niveau de compétition sans se bloquer les week-ends pour les matchs. En effet, ceux-ci ont lieu en semaine, aux jours

d'entraînement des différentes équipes rencontrées.

L'entraînement a lieu le lundi soir de 21H à 23H et/ou le jeudi soir de 21H à 23H à la salle polyvalente de Soues.

L'équipe qui s'entraîne le lundi souhaite justement recruter des joueuses, alors n'hésitez pas à contacter les responsables et à venir essayer un entraînement. En espérant que l'ambiance sympathique et dynamique vous donne envie de pratiquer ce sport collectif...



Coordonnées :

- Jean-Noël SIERRA :
06-21-85-77-86
- Pierre EIZAGUIRRE :
06-62-95-45-50

■ Cérémonie du 11 novembre 2015

Très belle cérémonie en ce 11 novembre à Soues avec la participation de nombreux enfants des écoles du village, de leurs parents, des pompiers et des musiciens de la «boîte à musique». Robert Lay, président de l'Arac de Soues, a rappelé l'idéal de paix, de fraternité et de liberté pour lequel tant de soldats sont morts durant cette guerre. Mr le Maire et les représentants de l'Arac et du comité des fêtes ont déposé chacun une gerbe au pied du monument aux morts. Les enfants des écoles du village ont ensuite entonné «le soldat» et «l'hymne à la joie» sous la direction de leurs enseignantes. Enfin, le groupe de musiciens a interprété «la Marseillaise» avec beaucoup de brio. Un vin d'honneur termina cette cérémonie.



D&P

SPORT EN FAMILLE

■ La Fête du Sport

Le comité départemental olympique 65 a organisé cette année encore la fête du sport, santé et bien-être en famille au lac de Soues le 6 septembre dernier. A l'occasion de la 10^{ème} édition de cette manifestation, plus d'une cinquantaine de sports étaient présents et parmi les nouveautés cette année, la pêche et l'attelage canin avaient pris place autour du lac sous le magnifique soleil de cette fin d'été.

Près de 10.000 personnes, familles et enfants sont venues essayer et découvrir de nombreux sports avant, peut-être, de les adopter. Plusieurs associations présentes sur le site

ont sensibilisé un public attentif sur les thèmes de la santé, du développement durable et de la gestion des déchets.



Pour célébrer les 10 ans de cet événement le CDOS a rendu hommage aux sportifs pyrénéens ayant marqué cette décennie. Treize sportifs nommés par leurs comités départementaux respectifs ont été les parrains de cette manifestation.

Ce fut une très belle journée dans un cadre exceptionnel permettant à toutes ces activités d'être réunies pour cette manifestation habituelle maintenant dans notre commune. De nombreuses personnalités sont également venues apporter le soutien et montrer tout leur intérêt pour cette démarche.



AUTO-RÉTRO

Amicale « Tarbes Auto Rétro »

Notre Amicale grandit, on y vient spontanément pour partager les mêmes passions et valeurs en toute simplicité.

Notre association fonctionne un peu sur le principe de "L'Auberge Espagnole" tout le monde y apporte ce qu'il sait faire de mieux, et tout le monde y retire ce qu'il y trouve pour son bonheur. Convivialité, amitié et entraide nous rassemblent et font de notre amicale une actrice de la vie de Soues et même de la région tant par notre dynamisme que nos initiatives qu'elles soient culturelles ou même humanitaires.

Bien structurée autour d'une cinquantaine d'adhérents, nous recensons plus d'une centaine de "Filles" de chez Citroën, Fiat, Peugeot, Renault, Simca, Lamborghini, Ferrari, Jaguar, Alfa... Les lignes, le reflet des chromes, les courbes, bref l'élégance d'antan ravivent en nous les doux souvenirs de notre jeunesse ; c'est certainement ce qu'on appelle "Nostalgie".

Alors, si vous aussi vous avez au fond de votre grange une vieille voiture ou une vieille moto, réjouissez-vous, vous n'avez pas de l'or dans votre garage, mais un capital sentimental, nostalgie et sympathie qui vaut plus que l'or. Nous vous aiderons de nos conseils et vous aurez le plaisir de rouler avec votre « ancienne » lors de nos sorties dominicales. Tout est une histoire de technique de passion mais surtout de rencontre, d'aventure et au fil d'excursions nous permet de découvrir notre belle région.

De plus, notre amicale dont la plupart des adhérents ont pour rôle de transmettre leur savoir aux nouvelles générations s'ouvre aux plus jeunes en les encourageant dans leur envie d'aventure et de découverte.

Nous vous invitons à découvrir notre blog :

<http://atar65.canalblog.com/>

N'hésitez pas à nous contacter, c'est avec plaisir que nous vous renseignerons tél. : 06 70 26 16 62 ou atar65@orange.fr

Lieu d'échanges et de convivialité, elle permet de promouvoir les rencontres de passionnés d'automobiles avertis et débutants.

Son activité se concentre sur l'organisation de :

➤ *Ballades et découvertes de notre région*

➤ *Rallies, expositions et journées à thème*

➤ *Échanges avec autre club*

Ses principales manifestations :

➤ *Chevaux en liberté à Salles-Adour le 12 avril : mini rallye promenade avec participation de grands noms des rallies et spectacle équestre avec cavaliers confirmés.*

➤ *Epreuve de consommation le 7 juin à SOUES*

➤ *Rassemblement de véhicules anciens Dimanche 13 Septembre 2015 au lac de Soues*

Avec vide garage, vide grenier, exposition véhicule ancien, animation et spectacle.

Le bureau :

- Président : Michel ARBRERET
- Vice président : Gérard BOUCHON
- Secrétaire : Claude CAMES
- Trésorière : Nicole BARRE

Renseignements :

- Responsable : Michel ARBERET
- Adresse Postale : MAIRIE 65430 SOUES

ECOLE MATERNELLE

■ Une nouveauté cette année à la maternelle

Une nouveauté cette année à la maternelle avec l'accueil de 17 enfants de moins de 3 ans.

Cette TPS (toute petite section) fonctionne le matin uniquement et s'attache à proposer un suivi adapté à chaque petit écolier. C'est Marion, l'institutrice qui en a la responsabilité assistée de Marine et Mélissa les 2 ATSEM.

Il faut cependant noter que cette classe spécifique résulte de la transformation de la 5^e classe

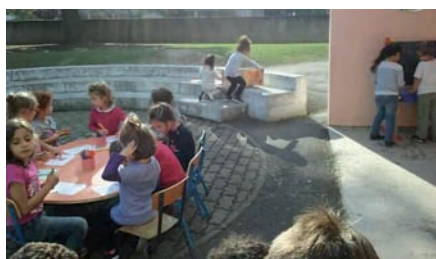
«ordinaire» en ce dispositif particulier suite au redéploiement de la carte scolaire. Le poste à temps complet est donc devenu un poste à temps partiel. Il faut espérer que prochainement, l'école puisse retrouver ses 5 classes, pour accueillir tous les enfants de la commune, y compris les plus jeunes.

Cette première rentrée scolaire s'est très bien déroulée pour ces tout petits. Il faut dire que les

enfants et leurs parents avaient pu découvrir l'école en douceur, dès juin, lors des inscriptions. La réflexion engagée et les travaux réalisés ont permis une véritable adaptation matérielle et pédagogique pour répondre aux rythmes spécifiques de ces très jeunes enfants. Nous souhaitons à tous une très bonne année scolaire.

D&P

■ La rentrée



A l'école maternelle, 127 élèves ont fait leur rentrée entre septembre et novembre.

Dispositif : Enfants de 2 et 3 ans, avec Marion Noguès (enseignante), Mélissa Saint-Eloi et Marine Lovato (ATSEM)

Classe 2 : enfants de 3 et 4 ans, avec Marie-Pierre Castaing (enseignante-directrice), Christine Chabrier (ATSEM), et Nicole Caniard (AVS)

Classe 3 : enfants de 3 et 4 ans, avec Céline Domec (enseignante), Marie-Noëlle Lacaze (ATSEM), et Aurore Frezouls (AVS)

Classe 5 : GS-MS, avec Marie-Jo Villenave, (enseignante), et Bernadette Lansac (ATSEM)

Classe 6 : GS-PS, avec Marie-Pierre Robette (enseignante) et Danielle

Dulong (ATSEM)

Sylvie Cabassy effectue des compléments de service des ATSEM.

Isabelle Girault, animatrice communale, est chargée de la BCD et du numérique.

Les employées communales sont aussi en charge des garderies et de l'animation pour l'ALAE et les TAP.

Les travaux demandés à la mairie ont été effectués, il y a maintenant internet par câble dans toutes les classes, et un nouveau lot de chaises et de tables a été livré.



Outre le lapin « pan-pan » qui visite régulièrement les enfants du dispositif, trois poissons ont fait récemment leur rentrée à l'école :



Le père-Noël viendra, comme chaque année, porter des cadeaux collectifs aux élèves, qui préparent avec Stéphanie René, leur tour de chant.





■ Quoi de nouveau côté Temps d'Activités Périscolaires ?

Nous avons fait le choix de déclarer ces temps en «accueil de loisirs associé à l'école». (ALAE) La gestion a été confiée à Foyers Ruraux 31/65, l'association qui gère déjà notre accueil de loisirs extra scolaire (pendant les vacances).

Celle-ci a mis à notre disposition une directrice Aurélie Prévost Bouchet et une coordonnatrice Elodie Bontemps : respect de la réglementation, projet éducatif, gestion des groupes, coordination des intervenants, relations avec les parents leur reviennent. Le rôle de référent revenant à Isabelle en maternelle et à Bernadette en élémentaire.

EN MATERNELLE

- un changement d'horaires pour optimiser la pause méridienne :

plus de temps pour les parents qui récupèrent leurs enfants à midi et une autre organisation pour ceux qui déjeunent à la cantine

un quart d'heure de plus l'après midi afin de réduire le temps périscolaire en fin de journée ;

- comme l'an passé, le mardi à partir de 15 heures :

des ateliers artistiques, cultu-

rels, sportifs menés par des intervenants extérieurs,

des activités menées par nos agents municipaux : activités créatives, ludiques, sportives, relaxantes et mêmes gastronomiques !

EN ÉLÉMENTAIRE

Tous les soirs sauf le mardi

- **des ateliers** menés par des intervenants extérieurs spécifiques, pour la plupart bénévoles (aquarelle, dessin, théâtre, scrabble, lecture de contes, musique, foot, volley, hand, cirque, danse, boxe éducative)

- **des activités** proposées par nos agents municipaux : créations, jeux, relaxation, et possibilité d'organiser le temps librement, en toute sécurité ;

- **un moment «d'étude»** surveillée par un enseignant chaque soir.

Une vingtaine d'intervenants bénévoles, issus en général des associations de la commune, se relaient chaque jour avec dévouement et assiduité pour le plus grand bonheur des enfants.

Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés. Sans eux nous ne pourrions pas fonctionner avec cette variété et cette richesse de propositions.

Près de 80% des enfants profitent

de ces moments.

Parmi les nouveautés :

Si les Temps d'activités périscolaires restent gratuits, les temps périscolaires du soir (anciennement appelés garderies) sont soumis à une législation imposant une participation des parents.

Nous avons fait le choix d'une cotisation symbolique de 10€ par famille et par an.

La déclaration «accueil de loisirs» donne une garantie de professionnalisme à notre organisation mais présente des contraintes institutionnelles.

Agents municipaux, intervenants, par leur engagement, leurs compétences et leur sérieux parfaitement coordonnés par Aurélie et Elodie offrent à nos écoliers des «moments» d'une grande qualité.



■ Du côté de l'école Michel Barrouquère-Theil

Et voici une année qui démarre avec une équipe stable : le seul changement de personnel enseignant : Mme GRIMALT qui assurait la classe le vendredi en décharge de direction est remplacée par Mme GUILLEBAULT. Cette stabilité a permis de mettre en place divers projets pour l'année 2015 / 2016 avec 2 projets « phares ».

► S'inscrivant dans l'actualité scientifique, tous les enfants seront amenés à se questionner sur le **thème du développement durable**. Dès le cycle 2 (CP, CE1), ils étudieront les insectes, l'eau (cycle de l'eau, écosystème...). En cycle 3, les 4 classes sont inscrites dans un projet qui comporte 2 volets :

1^{er} volet traité en classe avec des interventions extérieures (diététicien, Symat,...)

- L'alimentation et la santé pour les classes de CE2 et de CE2/CM1 avec des ateliers culinaires...
- l'eau (écosystème, énergie...) pour la classe de CM1 avec des sorties en extérieur
- le traitement des déchets pour la classe de CM2 (avec des visites du centre d'enfouissement et du centre de tri)

2^{ème} volet : point d'orgue de ces projets : ces thèmes seront exploités lors d'un séjour à Payolle.

- La biodiversité pour les classes de CE2, CE2/CM1 et CM1
- L'énergie (et notamment les énergies renouvelables) pour la classe de CM2

► Parallèlement, les 158 élèves de l'école participeront à **un projet culturel** en partenariat avec le Parvis **sur le thème « rites et magies »**. Ce projet s'articule autour de 4 événements : une exposition « Rituels, poésie des origines », un atelier créatif « La magie des frottages », un film d'animation « Le jour des grenouilles » et un spectacle vivant « L'habitant de l'escalier ». Ces temps forts donneront lieu à l'exploitation de pratiques artistiques diverses. De plus, ils permettront de découvrir d'autres cultures, d'autres coutumes et ainsi de développer la connaissance de l'autre.

Claude DUHAUPAS

FLASH ET COMMUNIQUÉS



■ Hommage à Jacques ARGAGNON

Le 25 septembre dernier, la nouvelle du décès brutal, à 66 ans, de Jacques ARGAGNON, a jeté la consternation dans la commune et chez tous ceux qui le connaissaient et l'appréciaient et, plus particulièrement, au sein du Conseil Municipal.

Conseiller Municipal de 1983 à 2014, il avait, pendant 31 ans, servi la communauté villageoise avec un dévouement, un désintéressement et une implication de tous les instants, au sein des diverses commissions dont il était membre, comme dans l'intercommunalité, mais aussi dans le milieu associatif local dont il était un pilier incontournable.

Un accident de santé, intervenu lors d'une sortie à vélo il y a quelques années, avait diminué cette force de la nature qu'était Jacques : le rugby et le vélo étaient deux de ses passions sportives, pratiquées avec bonheur. Mais sa volonté, sa force de caractère, sa pugnacité, lui avaient permis de reprendre ses activités d' élu, de militant associatif, politique et syndical.

Car, c'était bien cela Jacques : un homme de convictions, entier, sachant défendre ses idées, tout en respectant celles des autres. Un homme droit, honnête, dévoué,

qui entraînait par l'exemple, privilégiant l'action aux grandes déclarations.

Quelqu'un de parole aussi, sur qui l'on pouvait compter. Il aimait les situations claires, justes surtout. Au risque de déplaire par des positions tranchées, il savait assumer ses responsabilités. Il l'a prouvé, longuement, à la tête du Comité des Fêtes de SOUES.

Quelqu'un de fidèle à ses idées, mais aussi à ses amitiés et ses engagements associatifs, politiques ou syndicaux. Très assidu aux réunions du conseil

municipal, des commissions desquelles il était membre, des Syndicats Intercommunaux auxquels il était délégué, il n'hésitait jamais à intervenir lorsqu'une zone d'ombre l'indisposait ou un engagement n'était pas tenu.

Tel était Jacques, celui que nous avons connu et côtoyé au sein du Conseil Municipal.

Nous assurons sa famille et ses proches de nos pensées chaleureuses et solidaires.

Le Conseil Municipal



Image ci-jointe ►
la version allégée
pour smartphone

■ www.soues.com

Le nouveau site de la Commune de Soues est en ligne

Vous y trouverez toutes les informations sur la vie de la Commune, ses services, mais aussi son actualité ainsi que l'agenda des manifestations.

Vous aussi, vous pouvez participer à l'amélioration du site internet en proposant des informations, des documents sur l'histoire de la Commune par exemple. Les

associations, pourront présenter leurs activités sur la page qui leur est dédié dans la rubrique vie locale.

Enfin, l'agenda sera l'occasion de faire connaître ce qui se passe sur la Commune. Alors n'hésitez pas à utiliser le formulaire de contact pour adresser à la mairie toutes les observations et proposer de

signaler vos manifestations.

Réalisé par l'agence OTIDEA, nombreux sont les bénévoles et élus qui ont contribué à la réalisation de site internet.

Le site est aussi accessible sur vos smartphones (**www.soues.com**) car il a été optimisé pour être facilement accessible.

■ Nouvelles bornes à verre, enterrées



Deux nouvelles bornes à verre, enterrées, vont être implantées :

- l'une en face de la salle polyvalente, à la plantation
- l'autre devant la résidence Alfred NIGOU (Promologis).

Les deux bornes « normales », ainsi récupérées, sont déplacées :

- la première rue de l'Adour, côté nord du pont de l'autoroute
- la seconde rue Aimé Bouchayé.

Ainsi les possibilités de récupération du verre augmentent sur la Commune. Alors, n'hésitez pas !

■ Invitation Goûter des Séniors

NOTEZ SUR VOS AGENDAS

Le **MERCREDI 13 JANVIER 2016**, à partir de **14 H 30**, se déroulera, à la **Salle Polyvalente Jean-Baptiste LARTIGUE**, le traditionnel **Goûter des Séniors**, à l'occasion de la Nouvelle Année.

Vous, qui avez franchi le seuil des 60 ans, vous êtes aimablement invités à cette manifestation, par la Municipalité.

Alors, n'hésitez pas, **inscrivez-vous avant le 31 Décembre 2015 inclus** soit en renvoyant le bulletin ci-contre, soit directement au Secrétariat de la Mairie.

Un **ticket d'entrée** vous sera remis, vous devrez le **présenter impérativement** le jour du goûter.



**MICHEL DANÉY
DANIEL EPY**

BULLETIN D'INSCRIPTION AU GOÛTER DES SENIORS DU 13 JANVIER 2016 1 BULLETIN A COMPLETER PAR PERSONNE

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

SIGNATURE



PROGRAMME CULTUREL DU PREMIER SEMESTRE 2016

↘ JANVIER

- **MERCREDI 13**
Goûter des seniors animé par
MICHEL DANÉY ET DANIEL EPI
Salle Jean Baptiste Lartigue
14h30

↘ FÉVRIER

- **VENDREDI 12**
Groupe vocal VOX BIGERRI
Eglise Saint Pierre
20h30

↘ MARS

- **SAMEDI 5**
Contes en hivers
Famille DARWICH
Mairie de Soues
17h30 salle 4

↘ AVRIL

- **DATE À DÉFINIR**
Conférence patrimoine
Mairie de Soues
20h30 salle 4

↘ MAI

- **DIMANCHE 22**
Audition des élèves
de la Boite à Musique
Mairie de Soues
15h00 salle 4

↘ JUIN

- **DATE À DÉTERMINER**
Fête de la musique
Site du lac « ALBERT CLARAC »



JOYEUSES
FÊTES

BONNE ANNÉE



2016

